

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre éducatif les p'tits crayons (Dieppe) Inc.	Numéro de permis 2020027	Date d'inspection Le 18 février 2021
Nom de l'établissement Centre éducative les p'tits crayons 2		Numéro de téléphone (506) 384-5936
Adresse 520 rue Amirault Dieppe NB E1A 1C8		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	22 févr. 2021	
Commentaires : Une éducatrice doit faire son cours de secourisme valide et un certificat en RCR valide. La mentor en assurance de la qualité a envoyé à l'exploitant la liste de formateurs approuvés en vertu du règlement du Nouveau-Brunswick 2004-130.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	22 févr. 2021	
Commentaires : Une éducatrice doit faire son cours de secourisme et la copie de ce certificat devra être dans son dossier.			

Commentaires généraux
-Le dépistage actif a été effectué à l'entrée avec le nouveau questionnaire. Le registre des visiteurs est situé à l'entrée. Une discussion au sujet des différentes façon d'effectuer le dépistage actif a eu lieu. Un rappel que le dépistage s'applique à tout autre personnel jugé essentiel qui entre dans l'établissement. Le vieux questionnaire de dépistage devrait être enlevé et remplacé par la dernière version. -Sur la grille de nettoyage, un rappel d'indiquer la date que le nettoyage a été effectué. Une discussion de l'importance de continuer le nettoyage pour limiter la propagation de ce virus a eu lieu. -Les dossiers des nouveaux membres du personnel on été vérifiés. -Il y a eu observation d'une activité en lien avec les sciences, et les formes de littératie. -La surface pour le changement de couche devra bientôt être changé (commence à être utilisé).

original signé par
Paula Morin

Le 18 février 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Christine McGraw-Bourque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 février 2021

Date